

R6 Mme LAPOSTOLLE Claire

Remarques sur le secteur "Ruineaux du Val Saint Jean"

1) Liaison douce de la Rue du Val Saint Jean vers rû du Val Saint Jean → accès plus facile pour aller au collège en rejoignant la liaison douce vers la station d'épuration.

2) Comment seront traitées les ouvertures du rû du Val Saint Jean ? a) Actuellement le rû est fermé par des plaques ; s'il est ouvert, cela ouvrirait l'accès des différentes propriétés par le rû et au niveau sécurité, risque d'intrusion.

b) Certains accès aux propriétés passent sur le rû, des ponts seront alors à prévoir.

Laustolte

R7 M AFACAN Erkan

Remarques = Mon domicile au 4 square de Marcereau, le terrain se situant derrière ma maison, parcelle attenante n'est plus constructible. Elle devient une zone de la trame "espace vert et jardin". N'est ce pas une contrainte trop importante ? En face de ma rue, à quelques mètres, rue de Bitry il y a une construction qui est une ancienne grange, avec toiture en tôle ondulée... Seulement quelques mètres (largeur de la rue de Bitry) séparent cette grange de mon terrain.

De plus un peu peu plus loin, toujours en face il y a les blocs des constructions sociales. De mon point de vue, les contraintes plus sévères ne sont pas justifiées.

